

POUR L'INTEGRATION DU DOMAINE DE VILLARCEAUX DANS LE PROGRAMME AGRICULTURE PAYSANNE ET MODERNISATION

Document d'archive du Centre Ecodéveloppement de Villarceaux, daté de septembre 1992 et rédigé par Matthieu Calame.

Ce document a été retranscrit dans son intégralité, à partir de la seule version papier conservée. Cinq pages manquantes - car perdues- n'ont pu être retranscrites.

En complément de ce rapport, nous renvoyons au document de présentation du programme « Agriculture Paysanne et Modernisation » auquel il est fait mention ici à plusieurs reprises.

Le motif

Depuis sa création la fondation possède dans son patrimoine une ferme de 400 ha située dans le Vexin, appelée dans la suite du texte le domaine de Villarceaux ou simplement «le domaine». Elle l'a toujours géré de manière classique avec pour principal objectif la rentabilité de l'exploitation.

Deux raisons font qu'en 1992 la fondation désire modifier la finalité de domaine de Villarceaux.

La première, économique, est liée à l'évolution des conditions générales de l'agriculture en Europe et dans le monde dont l'expression politique en est la Politique Agricole Commune (PAC) et sa récente réforme ; ces conditions ne permettent plus d'espérer continuer l'exploitation telle qu'elle existe à l'heure actuelle.

La deuxième, la plus importante sinon la plus pressante, est interne à la fondation. Le type d'agriculture pratiquée à Villarceaux nécessite (et nécessitera) des moyens techniques et financiers dont peu de paysans au monde disposent pour finalement pratiquer une agriculture tout juste rentable et ne tenant pas ou peu compte des exigences de l'environnement. Or une des lignes de force de la fondation est son programme : Agriculture Paysanne et Modernisation (APM). L'esprit en est la promotion d'une agriculture autonome et mieux intégrée aux contraintes sociales, économiques et écologiques de chaque contexte local, régional et national. Il y a contradiction entre la réflexion et les actions menées par le programme APM et la gestion du domaine ; la logique voudrait que le domaine de Villarceaux soit le reflet des thèses défendues à travers APM. Dès lors le type d'agriculture pratiquée étant sans rapport avec le programme une modification profonde du domaine s'impose.

Le document qui suit se compose de trois parties :

- une présentation des caractéristiques écologiques et économiques du domaine ;
- une analyse de l'impact de la PAC sur l'économie du domaine ;

- quelques propositions sur l'avenir possible du domaine et son intégration dans les programmes de la fondation.

A. LE DOMAINE DE VILLARCEAUX

1. *La situation du domaine*

Le domaine de Villarceaux se situe dans le département du Val d'Oise, à une vingtaine de kilomètres de Mantes-la Jolie, à une cinquantaine de Paris. Les terres de l'exploitation se partagent entre les territoires de trois communes, Chaussy, Omerville et Genainville. Le domaine est attenant aux châteaux de Villarceaux dont la Région Ile de France a la jouissance en vertu d'un bail emphytéotique concédé par la fondation. La Région à l'intention d'y aménager un musée international des jardins qui drainera un public urbain. Le domaine n'est donc pas situé dans une région isolée. Au contraire il se trouve dans une région de « transition » dans laquelle les influences rurale et urbaine se rencontrent déjà avec plus ou moins de réussite. Le domaine de Villarceaux est donc un **laboratoire possible pour de nouvelles relations ville-campagne**. De plus, la proximité du grand marché de la région parisienne peut aussi permettre d'envisager un rôle accru des agriculteurs dans la filière agroalimentaire où ils sont souvent cantonnés au seul rôle de producteur.

Le domaine se trouve dans la partie sud d'une région de « grande culture » (céréales, oléagineux, betteraves...), caractérisée par une campagne monotone dépourvue de haies pour sa plus grande partie, où les bosquets sont les témoins des forêts passées. La plupart des bosquets résiduels se trouve dans les zones accidentées peu propices au travail agricole (combe, butte). L'élevage y est très peu développé ayant été abandonné dans l'immédiat après guerre lorsque le développement de l'industrie des engrains a permis de rompre avec le modèle de polyculture-élevage dans lequel les bêtes assuraient un rôle de fertilisation. C'est donc une région d'agriculture « de pointe », spécialisée où le « modernisme » a été appliqué dans ses pratiques les plus brutales. Remembrement, spécialisation, mécanisation, la région est typique d'une certaine conception de l'agriculture et de l'agriculture qui a prévalu lors des quatre dernières décennies. Le domaine de Villarceaux, pour diverses raisons que je développerai plus loin, n'a pas poussé à bout ces logiques et dispose de quelques particularités qui peuvent être des bases pour l'avenir (bosquets, moutons). Le domaine peut donc être un laboratoire de nouvelles pratiques culturelles et sociales.

Cette région est bordée au sud par la vallée de la Seine plus urbanisée et plus forestière.

Quelles en sont les conséquences ?

La fertilité d'un sol et les qualités qui font de lui une « bonne » terre sont de deux ordres :

physique et chimique. Je traiterai à part deux aspects : la matière organique (MO) et la nature des argiles.

Chimiquement les sols du domaine sont satisfaisants, surtout si l'on songe que l'agriculture moderne peut assez aisément combler une carence par un apport chimique (avec les conséquences que cela a sur l'environnement). Ce ne sont pas des sols exceptionnellement riches mais ils ne présentent pas d'excès ni de carences si ce n'est un léger déficit en potassium. Ils ont un ph peu acide voire basique (6,7 pour les limons des plateaux, 7,1 pour les roches calcaires) tout à fait favorable à l'agriculture.

Pour l'agriculture dite moderne dont l'agriculture hors-sol est le modèle poussé à l'extrême, les problèmes de carences peuvent être résolus par un apport d'engrais ou de fertilisant, ce sont les caractéristiques physiques qui vont distinguer les sols. Ces caractères sont essentiellement la profondeur, la granulométrie, la résistance du sol à la compaction. Il faut ajouter aux caractéristiques du sol un certain nombre de conditions liées à la situation de la parcelle : pente, proximité de la forêt, d'une source. (cf annexe 3). Enfin il ne faut pas oublier les facteurs climatiques, essentiellement les températures moyennes et les maxima, ainsi que la disponibilité en eau.

Les critères de qualité d'une parcelle sont largement fonction du type d'agriculture que l'on y pratique. Un exemple illustrera mon propos : la Champagne Pouilleuse. Cette partie de la Champagne portait ce nom du fait même de sa proveriale pauvreté agronomique : des zones sablonneuses chimiquement pauvres. A partir de 1945, lorsque les obstacles chimiques furent levés, la Champagne Pouilleuse et ses terres peu caillouteuses, la Champagne riche en eau, la Champagne aux immenses propriétés (immenses du fait même de la pauvreté des terres qui ne pouvaient supporter qu'une population clairsemée), cette Champagne va se transformer en grenier à blé, vitrine du modernisme. Que les conditions technico-économiques changent et la Champagne méritera peut être à nouveau son triste surnom de Champagne Pouilleuse.

A Villarceaux, on l'a vu, pas de tels extrêmes ; néanmoins si des modifications devaient survenir dans les pratiques culturales un certain nombre de changements pourraient survenir dans la classification des terres du domaine en fonction de la nouvelle agriculture pratiquée et du nouveau rôle dévolu au sol.

Le chef des cultures, Monsieur Lecante, distingue trois zones : une zone de « bonnes » terres, une zone de « moyennes » terres, une zone de terres « médiocres ». Cette classification est le fruit de :

[...] : manque cinq pages du rapport (perdues)

- les investissements en matériel de 83 à 86 sont faibles, il ne peut donc s'agir d'un gain de productivité lié à une modernisation ;
- la Fondation n'a pas encore récupéré les meilleures terres, il ne peut donc s'agir d'une

amélioration du foncier.

C'est en réalité l'effort de rigueur dans la gestion qui a fait basculer le résultat de l'exploitation.

1987-1991 est une nouvelle période charnière de l'exploitation, caractérisée par :

- la récupération des meilleures terres, 80 ha ce qui, compte tenu de la décision de ne pas augmenter le nombre de salariés, va nécessiter l'acquisition de machines plus puissantes ;
- le renouvellement et, pour les raisons indiquées ci-dessus, le renforcement du parc mécanique de l'exploitation (cf. annexe 4). On constate que sur les 2 816 563,71 FF, dépensés de 83 à 91, 2 750 266,86 FF l'ont été dans la période 87-91, soit plus de 97,5 % pour le total des investissements.

4. L'épisode de la culture bio

Parallèlement, la fondation décide, en 1988, de tenter un essai de culture biologique. Cet essai se solde par un échec bien que l'expérimentation se poursuive actuellement sur une moindre échelle. En 1992, seule la parcelle du clos Morlu est encore en production bio... soit 4 ha. Un certain nombre de facteurs expliquent cet échec.

Lorsqu'en 1988 la fondation décide de tenter l'expérience, celle-ci ne s'accompagne pas d'une remise en cause d'ensemble de la gestion du domaine. La fondation fait appel à Lemaire-Boucher pour assurer le suivi de l'expérience et la commercialisation des produits. Pour des raisons financières la fondation décide de ne tenter le travail que sur le Blé. Elle le fait sur une cinquantaine d'ha ce qui représente en gros la capacité d'un silo, condition posée par la coopérative pour assurer le stockage de la production. Pourquoi le blé. Parce que le blé est la seule céréale pour laquelle la société Lemaire a des débouchés. Assez vite l'expérience tourne court : le prix du blé biologique s'effondre, les rendements sont évidemment plus faibles qu'en classique, et la société Lemaire accusée de faire du « faux bio », rencontre quelques problèmes. Sous couvert de commercialisation. Le peu d'efficacité de l'amont aussi bien que de l'aval oblige le producteur à être son propre fournisseur et son propre vendeur.

Quoiqu'il en soit des choix différents qui auraient pu être faits en 1987-1988, en 1992 le problème se pose différemment : la réforme de la PAC va trancher net dans la question.

5. Villarceaux en 1992

La ferme de la Bergerie regroupe 342 ha de SAU d'un seul tenant ou presque, qui constituent le domaine du château. Elle est exploitée par trois salariés, un chef de culture et deux ouvriers agricoles.

Le système de culture fonctionne sur un assolement Maïs-blé-colza-escourgeon. Le pois est récent puisqu'il date de 1988 et que sa surface a été multipliée par dix en 4 ans. Le pois présente de nombreux intérêts, il est d'un bon rapport, il faut d'autre part partie de la famille des légumineuses, plantes qui fixent indirectement l'azote atmosphérique grâce à des micro organismes : les rhizobiums. Ainsi Monsieur Lecante, le chef de culture, estime à 30 unités d'azote par ha l'économie ainsi réalisée (1 unité d'azote est égale à un kilo d'azote).

A part les quelques 4 ha en « bio » l'ensemble est cultivé de manière classique, ce qui est inévitable compte tenu du peu de main-d'œuvre par ha. La récolte est d'ailleurs sous-traitée, le domaine ne disposant pas du matériel nécessaire. De plus, en dépit du peu de rentabilité économique de cette production, le troupeau de moutons (production de viande) a été maintenu, ce qui est un atout pour l'avenir si la Fondation souhaite modifier le domaine.

La gestion des forêts, louées pour la chasse, influe sur les résultats du domaine agricole (cf annexe 3 page 3). Lors du nettoyage des bois par exemple, les coupes effectuées ont libéré des clairières d'où l'éclosion d'une dynamique population de chardons qui sont partis à l'attaque de la zone cultivée. De plus la clientèle de la chasse s'intéressant surtout au gros gibier, les lapins pullulent et dans une certaine mesure le gibier se nourrit sur le domaine. La présence des bosquets parmi les champs, bosquets peu entretenus, accentue encore la pression de la forêt.

Si l'on consulte le tableau (cf. annexe 5) on constate que le bénéfice moyen a été pour les 5 dernières années de 200 000 FF. Encore faudrait-il pour être plus près de la réalité faire ce calcul en éliminant les deux résultats extrêmes. On arrive à une moyenne de 150 000 FF. Il faut donc s'attendre, après réforme de la PAC, à perdre environ 200 000 FF par an ! Ces prévisions peuvent être tempérées par plusieurs mesures, une économie d'intrants, un gel des moins bonnes terres (comme je l'ai dit plus haut) un étalement de l'amortissement du matériel (car il est vrai qu'en agriculture on amortit plus volontiers sur 7 ans que sur 5 comme cela se pratique à Villarceaux) une réduction des heures supplémentaires mais ce ne sont que des expédients. Même avec la meilleure volonté du monde, la solution ne peut être trouvée dans le long terme que par un changement radical du mode de gestion.

C. VILLARCEAUX POUR UNE NOUVELLE AGRICULTURE

Envisager l'avenir de Villarceaux sous le seul angle technico-économique d'une exploitation classique ne suffit plus. Cela reviendrait d'ailleurs à perpétuer les erreurs qui ont mené l'agriculture à la situation actuelle. Il faut donc situer la réflexion d'avenir dans le contexte des impasses actuelles, de l'agriculture française et dans celui des orientations de la fondation.

1. Caractéristiques et impasses actuelles de l'agriculture française

La politique agricole conçue en 1945 visait à atteindre un objectif : l'autosuffisance alimentaire de l'Europe.

Pour atteindre cet objectif la seule solution dans une Europe agricole densément exploitée, était l'intensification, c'est-à-dire l'augmentation des rendements par hectare. Pour y parvenir tout en garantissant des prix bas aux consommateurs et en assurant une hausse des revenus des exploitants, il fallait une politique de hausse de la productivité d'autant plus aisée que l'industrie et les services étaient à même d'absorber la masse de bras ainsi libérée. Au niveau technique cette volonté s'est traduite par la mécanisation et l'augmentation des intrants (phytosanitaires et engrais).

Ces politiques avaient d'autant plus de chance de réussir qu'elles rencontraient un terrain sociologique très favorable : le rendement comme critère de réussite, le travail comme valeur clé. Les conséquences dramatiques tant au plan économique qu'écologique qui vont en résulter sont dues en grande partie à une connaissance trop approximative des phénomènes à long terme.

Les « prescripteurs » (conseillers, techniciens, chercheurs et enseignants) ont dans leur approche de la production agricole largement sous-estimé le facteur sol, préférant affiner leurs connaissances des phénomènes de croissance relativement « simples » plutôt que d'approfondir la relation sol-plante effroyablement complexe. On peut dire que le travail de modernisation a consisté à s'affranchir du facteur sol en se substituant à ses grandes fonctions (nourricières essentiellement) : l'agriculture « moderne » est une sorte de hors-sol en champs.

Cette mutation a eu plusieurs effets sur les agriculteurs. Le premier est d'ordre sociologique. Un hiatus s'est créé entre les valeurs traditionnelles du monde paysan et les nouvelles techniques de production. Un système de valeurs est profondément lié au contexte social dans lequel il est élaboré. Si le travail de sol avait une telle valeur dans le monde paysan c'est que le sol, étant l'intermédiaire entre le paysan et sa production. Le travail était essentiellement un travail d'entretien de la fertilité existante. La réponse du sol était « immédiate » : seul un sol fertile donnait une récolte abondante (à condition que les conditions atmosphériques aient été favorables). L'équation travail – fertilité – bonne récolte était alors vraie. Les critères de fertilité ont beaucoup changé avec la modernisation de l'agriculture. Le travail du sol également. En s'affranchissant des contraintes chimiques du

sol, l'agriculture a inventé le travail destructeur ! Les nouvelles pratiques culturales n'ont pas fait disparaître le travail comme valeur, par contre elles ont fait basculer le rapport de force entre l'apport du travail et l'apport des intrants. Le monde agricole illustre assez bien, dans la ligne de réflexions du groupe de Vézelay, les problèmes se posant lorsque l'homme évolue moins vite que le contexte dans lequel il se trouve. Les valeurs du monde agricole sont inadaptées aux possibilités et aux risques liés au bond que représente le modernisme agricole version 1945 – 1990.

A ce premier effet sociologique, il faut ajouter diverses raisons économiques qui ont contribué à la course à la productivité à court terme des terres, par exemple l'obligation pour les enfants d'une famille restant agriculteurs de rembourser les autres héritiers. Enfin, la lutte économique que se sont livrés les agriculteurs d'une région à l'autre d'un pays à l'autre, d'un continent à l'autre. A cet égard, au niveau français, la récente réforme de la PAC a mis en évidence l'incapacité des syndicats agricoles à organiser une concertation d'envergure nationale et de mettre en place un compromis acceptable par une large majorité de paysans. En 1992 aucune majorité susceptible de présenter un projet commun n'émerge de la profession agricole.

2. Faire participer le domaine à la recherche d'une nouvelle agriculture

Dans le cadre du programme « agriculture paysanne et modernisation » (APM) le domaine de Villarceaux donne les moyens à la fondation d'apporter sa contribution à la création d'une nouvelle agriculture en Europe. Pour y parvenir, ce qui précède montre que le travail devrait suivre deux axes :

- **une recherche technico-économique sur les nouvelles techniques culturales (ou d'anciennes techniques remises à l'honneur), ainsi que les nouvelles activités économiques qui permettront à un « développement durable » de l'agriculture française, européenne et mondiale** (sachant que la fondation a bien conscience de la limite que peut avoir une expérience aussi particulière) ;
- une recherche sur les structures **sociales et les valeurs humaines susceptibles de fonder la nouvelle agriculture**.

A ces deux axes il faut en ajouter un troisième trop souvent négligé, et dont l'importance est fondamentale :

- **renouer le lien entre la majorité de la population et sa terre.** Donner aux « consommateurs » voix au chapitre, faire sentir à tous ceux qui mangent et qui se promènent dans la campagne que la nourriture et l'agriculture participent d'une même réalité vis-à-vis de laquelle ils ont des droits autant que des devoirs.

Pour répondre à ces enjeux, le domaine bénéficie d'un certain nombre d'atouts :

- **la recherche de l'équilibre économique, pour essentielle qu'elle soit, peut n'être pas immédiate.** Le domaine peut se permettre des erreurs et des tâtonnements. La fondation doit se permettre également une période de réflexion durant laquelle les responsables de Villarceaux devront aller voir tout ce qui se fait ailleurs d'original, devront prendre des contacts, explorer différentes possibilités et alliances.. ;
- **le domaine est exempt de dettes,** ou d'obligations dans les prochaines années (pas de problèmes d'héritage...) ;
- **le domaine est assez grand et assez diversifié pour devenir un tout cohérent, c'est une petite région en lui-même.** Ce point est fondamental, non seulement parce que l'échelle rend plus réalistes les essais mais aussi parce que le poids du domaine en fait un interlocuteur important dans les questions de commercialisation des produits, voire **ouvre des possibilités d'autonomie dans la commercialisation.**
- **enfin, le domaine se trouve juste à côté de la grande région urbaine d'Île-de-France et des marchés ou des attentes qu'elle représente.**

Ces atouts devront être pris en compte si l'on veut un jour généraliser les leçons à tirer de Villarceaux : à partir de ce qui se fera, en déduire ce qui peut se faire en gardant à l'esprit ce qui fut le fruit des innovations introduites et ce qui fut le fruit d'une situation privilégiée. Dans l'état actuel des réflexions on ne peut qu'esquisser quelques perspectives pour les techniques, les modes de gestion et les liens à promouvoir avec la ville.

3. Rechercher des techniques plus respectueuses de l'environnement

Au plan technique, l'effort peut porter sur une production de qualité, respectueuse de l'environnement, maintenant les sols dans le meilleur état agronomique possible, et, si possible, beaucoup moins consommatrice en capitaux initiaux que l'agriculture telle qu'elle est pratiquée à l'heure actuelle. Il s'agit dans la pratique :

- de replanter des haies ayant plusieurs vocations : la fixation des engrangements excédentaires ; un essai de haie fruitière avec d'anciennes variétés, contribuant à la lutte intégrée (insectes contre insectes) ; la création d'un paysage complétant les efforts paysagers menés dans le cadre de la valorisation des Châteaux ; la lutte contre l'érosion, une protection « douce » des champs contre les visiteurs des Châteaux. De surcroît, il serait intéressant de voir si les haies créées pourraient être prises en compte dans la PAC au titre de la jachère fixe ;
- de valoriser différemment les mauvaises terres soit en reboisant soit en innovant (raisin en terrasse sur la parcelle dite de la côté sucrée) ;

- de privilégier les espèces les plus résistantes plutôt que les plus productives pour réduire les produits phytosanitaires...

4. Trouver les formes de gestion adaptées aux objectifs poursuivis

Les mesures techniques décrites ci-dessous supposent une modification profonde de la structure d'exploitation. En gros, il faut au moins doubler le nombre d'actifs agricoles du domaine. Afin que le projet ne soit pas un gouffre financier, il faut que la structure juridique soit modifiée ; **la fondation pourrait envisager un système de fermage mais où les différentes personnes seraient liées par un contrat « qualité » et participeraient à l'effort de recherche et d'intégration de toutes les productions au sein du domaine.** Il faut également dépasser le cadre de la seule production, transformer sur place une partie des produits, établir un réseau de distribution plus direct qui permette de mieux valoriser les produits, ouvrir un magasin sur Paris et organiser une vente à la ferme en profitant du public du château. D'une certaine manière il s'agit d'effectuer ce que les coopératives ont manqué de faire. Associer également les agriculteurs de la région en les tenant au courant des activités du domaine. La tâche est d'autant moins aisée que les agriculteurs de la région semblent très individualistes.

A ces activités de type primaire et secondaire, il est peut-être possible d'associer des activités de type tertiaire, par exemple de type hôtelier. Le boom des logements à la ferme en région proche de Paris, boom consécutif à l'envol des prix à Paris suggère que ce n'est pas nécessairement utopique.

5. Faire de Villarceaux un lieu de formation et d'échange

Quant à la partie du programme concernant l'aspect social de contact avec les milieux urbains, l'action peut se mener à plusieurs niveaux :

- en aménageant une partie du site en musée en plein air de l'agriculture à destination des enfants. Il existe déjà dans la baie de Somme le parc du Marquenterre qui expose un milieu naturel, il y a le Salon de l'Agriculture qui est une vitrine des produits agricoles, mais il n'existe probablement pas en France de musée vivant de l'agriculture où enfants et plus grands puissent s'initier aux cycles et aux techniques de la culture. La question est à creuser. Là aussi une complémentarité s'établirait ainsi entre la mise en valeurs des Châteaux et la mise en valeur du domaine ;
- en créant, pour les enfants toujours, un centre pour « classe verte », dans le but de faire comprendre aux enfants de la ville les liens entre production et environnement ;
- en diffusant aux adultes, parallèlement à la commercialisation des productions, une information qui donne un « visage » aux produits consommés ;

- en faisant de Villarceaux un lieu de rencontre pour les associations agricoles, sorte de pendant aux « rencontres de St-Sabin » organisées par la fondation : lieu d'échanges internationaux entre paysans, prenant en compte la responsabilité de chaque agriculture dans les problèmes des autres agricultures nationales ; lieu d'élaboration de nouvelles propositions de politique européenne en privilégiant les liens entre ruraux et citadins.

En définitive, il s'agirait de **faire de Villarceaux un carrefour où puisse se renégocier le contrat qui lie une société à son agriculture** en répondant aux questions :

- qu'est-ce que la société attend de l'agriculture ?
- quelle perception a-t-elle de l'enjeu agricole ?
- comment la profession agricole envisage-t-elle sa mutation après l'exceptionnelle mais révolue période de l'après guerre ?
- quels moyens les différentes parties sont-elles prêtes à mobiliser au profit de ces objectifs ?

Conclusion

La réforme de la PAC va provoquer une mutation de l'agriculture d'autant plus douloureuse qu'elle aurait dû être effectuée il y a dix ans. A cet égard, l'histoire du domaine de Villarceaux est assez typique de ce qu'a pu être la démarche de l'agriculture « de pointe » en Europe puisqu'en 1987 le domaine s'est lancé, pour des raisons économiques, dans un plan de renouvellement du matériel agricole en dix ans. Aujourd'hui, cinq ans ont passé et le contexte qui présidait au choix en 1987 est révolu. L'équilibre financier du domaine est rompu. Le conseil de fondation se trouve devant un choix qu'il lui faut bien peser : **OU IL DECIDE DE REVENDRE LE DOMAINE OU IL MODIFIE PROFONDEMENT LE SENS DE SON UTILISATION.** S'il choisissait la deuxième solution, ce serait une aventure d'un type radicalement nouveau pour la Fondation.

Dans cette hypothèse, il est probable que la fondation enregistre une dizaine d'années de déficit sur l'exploitation (ce chiffre n'est évidemment qu'une hypothèse). Si la fondation décidait de tenter l'aventure, elle devrait engager un coordinateur ayant notamment pour tâche :

- de ne pas isoler le domaine du contexte géographique et associer sa gestion à la gestion du bois et de la chasse. La personne s'occupant techniquement du domaine doit être associée à la foresterie et à la question de la chasse ;
- d'intégrer Villarceaux dans le programme « agriculture paysanne et modernisation » (APM).

Paris, septembre 1992 - Matthieu Calame